

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
**PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

## DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze du mois de juin à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le huit du mois de juin 2023, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne les Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

**Année 2023**  
**Séance du 14 juin 2023**

**N° 27**

**Objet : Création d'un tarif  
gratuit d'accès au FLEXITUD  
pour les usagers de 90 ans et  
plus**

**Est nommé secrétaire de séance : Patrick VIVOS**

### **Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit (à partir du rapport n°2), CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n°8), COSSERAT Sandrine, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, HONNORAT Michèle (à partir du rapport n°2), ISOARD Christian, KUHN Francis, MOULARD Damien (jusqu'au rapport n° 21), OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAIRE Marie Claude, PARIS Mireille, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAGNIEZ Simone, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo (à partir du rapport n°8)

### **Etaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland  
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à DELAMARE Isabelle (à partir du rapport n°22)  
COUTON Marie Rose a donné pouvoir à MANENT Michel  
FIAERT Claude a donné pouvoir à BOURG Brigitte  
GRAVIERE Remy a donné pouvoir à BOYER Jean Luc  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à MATHIS Marguerite

### **Etaient représentés :**

ARENA Antoine a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo (à partir du rapport n° 8)  
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à BONNAFOUX Jeanine  
BENOIT Gérard a donné pouvoir à VILLARD René  
BLANC Michel a donné pouvoir à KUHN Francis  
COCHET Brigitte a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole  
DECROIX Hugo a donné pouvoir à AUDRAN Michel  
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à BONDIL Marc  
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
MOULARD Damien a donné pouvoir à ARBOUX-TROMEL Corinne (à partir du rapport n° 22)  
PAUL Gérard a donné pouvoir à TRABUC Nicolas  
POURCEL Simone a donné pouvoir à VIVOS Patrick

### **Etaient excusés :**

BASSET Françoise	FLORES Sylvain	PIERRISNARD Jacqueline	SEVENIER Jean
BERTRAND Philippe	JOUVES Marc	PROUST Brigitte	UGHETTO Wendy
BOURJAC Jean Marie	LAQUET Laura	RICHAUD Véronique	
EYMARD Max	MULLER Emmanuel	RISSO Gilbert	
FIGUIERE Marie José	PELESTOR Michel	SAVORNIN Béatrice	

**Le quorum est atteint.**

REÇU EN PREFECTURE

le 27/06/2023

Application agréée E-legalite.com

**Monsieur PEREIRA Georges, rapporteur, expose ce qui suit :**

Vu l'arrêté du 21 octobre 2016 portant création de la communauté d'Agglomération Provence Agglomération.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Transports ;

Vu la délibération n°5 du 12 avril 2017 qui fixe les différents tarifs des Transports Urbains Dignois ;

Il est proposé de créer un nouveau tarif gratuit d'accès au FLEXITUD à destination des usagers de 90 ans et plus résidant sur le territoire de Provence Alpes Agglomération.

A ce jour le service FLEXITUD est ouvert les lundis et mardis matin de 9h à 12h et les mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h exclusivement sur le territoire de la commune de Digne les Bains.

Actuellement la condition pour accéder au service à la demande est :

- D'être titulaire d'une carte mobilité inclusion à hauteur de 80 %.

Ce service est une aide facultative de Provence Alpes Agglomération. Il est organisé afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir garder un lien social et d'accéder plus facilement à l'ensemble des services et commerces de la commune. Cette aide peut-être étendue aux personnes âgées de 90 ans et plus afin de leur faciliter également l'accès aux services et commerces de Digne-les-Bains.

Il est proposé :

- d'approuver l'élargissement gratuit du service FLEXITUD aux usagers de plus de 90 ans et résidant sur le territoire de Provence Alpes Agglomération,
- d'approuver sur le périmètre de Digne les Bains l'ouverture du service à la demande du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à valider l'élargissement du FLEXITUD.

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,

Patrick VIVOS

PUBLIE LE :

**27 JUIN 2023**

REÇU EN PREFECTURE

le 27/06/2023

Application agréée E-legalite.com